



DÉFINITION DU DOMAINE D'ÉVALUATION

Cours

Prévention en consommation

SCH-P141-2

Programme d'études

Pratiques de consommation

Novembre 2008

Éléments de la définition du domaine d'évaluation

La définition du domaine d'évaluation élaborée pour un cours a pour but d'informer sur le contenu et la pondération de l'évaluation des apprentissages liés à ce cours, et cela, autant pour des fins d'aide à l'apprentissage que pour des fins de sanction et de reconnaissance. Elle comporte également de l'information relative aux spécifications de la situation d'évaluation pour des fins de sanction pour le cours visé.

La **classe de situations** précise le contexte dans lequel se font les apprentissages et l'évaluation.

Les **critères d'évaluation** sont les objets essentiels à la définition du domaine d'évaluation. On les retrouve dans les cours, ils sont des repères qualitatifs importants pour rendre valide l'évaluation des apprentissages. Les catégories d'actions ont servi à l'élaboration des critères d'évaluation.

Les **indicateurs** sont dégagés des attentes de fin de cours. Ils représentent des comportements observables dans une situation d'évaluation. Les indicateurs permettent de rendre opérationnel le critère d'évaluation.

Les **compétences polyvalentes** sont intégrées aux indicateurs des critères d'évaluation. L'analyse du contenu des cours a démontré que les actions des compétences polyvalentes sont étroitement liées aux indicateurs. Lorsqu'un indicateur est lié à une compétence polyvalente, cette dernière est spécifiée à côté de l'indicateur.

Les **savoirs essentiels** font partie, tout comme les compétences polyvalentes, d'un ensemble de ressources à mobiliser dans le traitement d'une situation d'évaluation.

La **pondération** est établie en tenant compte de l'importance relative des critères d'évaluation, de l'importance relative des savoirs essentiels mobilisés et du temps d'enseignement requis pour la catégorie d'actions à laquelle est lié le critère d'évaluation.

La partie **Contenu et pondération de l'évaluation** assure la correspondance entre un cours et les situations d'évaluation, que ce soit pour l'aide à l'apprentissage ou pour la sanction et la reconnaissance.

La partie **Spécifications de la situation d'évaluation** donne les balises pour l'élaboration de situations d'évaluation pour la sanction et la reconnaissance.

Note : Les éléments de la définition du domaine d'évaluation proviennent du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Contenu et pondération de l'évaluation

Cours : *Prévention en consommation*

SCH-P141-2

Cours : Prévention en consommation Domaine d'apprentissage : Domaine de l'univers social Programme d'études : Pratiques de consommation	Compétences polyvalentes ¹ : Agir avec méthode. (CP3) Exercer son sens critique et éthique. (CP5)
Classe de situations Consommation de base	
Critère d'évaluation : C1 Évaluation objective de ses priorités (25 %)	
Indicateurs :	
1.1 Évalue ses priorités en classant ses besoins par ordre d'importance à partir de ses véritables motivations. (CP3)	
1.2 Examine les différentes stratégies d'économie avant de consommer. (CP5)	
1.3 Établit ses critères de sélection avant de consommer. (CP5)	
Critère d'évaluation : C2 Évaluation systématique des différents produits ou services offerts (40 %)	
Indicateurs :	
2.1 Compare de façon systématique différents produits ou services offerts. (CP3)	
2.2 Vérifie les obligations financières et légales rattachées aux produits ou services offerts. (CP5)	
2.3 Analyse les conséquences possibles de ses choix. (CP5)	
2.4 Prend des décisions adaptées à sa capacité de payer. (CP5)	
2.5 Tient compte de son budget personnel pour mesurer les possibilités mises à sa disposition. (CP3)	
2.6 Vérifie le contrat avant la signature finale. (CP3)	
Critère d'évaluation : C3 Application méthodique de mesures de protection (35 %)	
Indicateurs :	
3.1 Applique des mesures de protection nécessaires. (CP3)	
3.2 Met à jour son budget pour s'assurer de sa situation financière et de sa solvabilité. (CP3)	
3.3 Consulte une personne-ressource qui aide les consommateurs, au besoin. (CP5)	
3.4 Gère les preuves de transactions ou d'autres documents pertinents. (CP3)	

¹ Les compétences polyvalentes retenues pour la formation de base commune sont : communiquer (CP1), coopérer (CP2), agir avec méthode (CP3), exercer sa créativité (CP4), exercer son sens critique (CP5) et raisonner avec logique (CP6). Les compétences polyvalentes se développent tout au long du parcours de l'élève et dans différents cours. L'analyse du contenu des cours a démontré que leurs manifestations sont étroitement liées aux indicateurs des critères d'évaluation en lien avec les attentes des cours.

Spécifications de l'évaluation Sanction et reconnaissance

Situation d'évaluation pour la sanction et la reconnaissance

La situation d'évaluation doit être élaborée à partir de la classe de situations *Consommation de base*. La situation doit être globale, complexe et significative pour l'adulte.

Critères d'évaluation et indicateurs

Tous les critères d'évaluation sont retenus aux fins d'évaluation en sanction et reconnaissance. Cependant, les indicateurs ne sont pas tous automatiquement mesurés par la situation d'évaluation. Les indicateurs choisis doivent être en quantité suffisante pour fournir une mesure juste du critère.

- ❖ (C1) **Évaluation objective de ses priorités**
Pour ce critère, les indicateurs mesurés sont choisis parmi les numéros 1.1 à 1.3.
- ❖ (C2) **Évaluation systématique des différents produits ou services offerts**
Pour ce critère, les indicateurs mesurés sont choisis parmi les numéros 2.1 à 2.6.
- ❖ (C3) **Application méthodique de mesures de protection**
Pour ce critère, les indicateurs mesurés sont choisis parmi les numéros 3.1 à 3.4.

Justification de la pondération

- ❖ Les indicateurs reliés aux critères 2 et 3 sont également sollicités pour démontrer l'expression d'attitudes préventives en consommation. La pondération accordée à ces critères représente 75 % de la note finale.

Savoirs essentiels visés

Les savoirs essentiels ciblés dans la situation d'évaluation pour la sanction et la reconnaissance sont choisis parmi les éléments qui suivent.

- ❖ Comportements de consommation
- ❖ Étapes du processus de consommation
- ❖ Budget personnel
- ❖ Services financiers
- ❖ Stratégies d'économie
- ❖ Vérifications préalables à la signature d'un contrat
- ❖ Services d'aide aux consommateurs

Outils de collecte de données

Les outils de collecte de données doivent être pertinents à chacun des critères d'évaluation et liés aux tâches demandées.

Instruments d'évaluation

L'instrument d'évaluation privilégié en situation d'évaluation pour la sanction et la reconnaissance est la grille d'évaluation critérielle. Le rendement de l'adulte doit être traduit dans une grille d'évaluation pour chaque critère. Cette grille est élaborée en fonction des données recueillies par les outils de collecte en lien avec les indicateurs.

Conditions particulières

- ❖ Les durées sont établies au regard du temps nécessaire pour effectuer chacune des tâches.
- ❖ Les ressources matérielles associées aux situations d'évaluation peuvent se trouver parmi les suivantes : presse écrite et électronique, émissions radiophoniques ou télévisuelles, matériel publicitaire, magazines spécialisés, formulaire de bail, fac-similés de contrats, fac-similés de factures, guides en consommation (provincial et fédéral), Internet, calculatrice, exemple de budget, matériel d'institution financière, statistiques, logiciels, etc.

Type de résultat

Le résultat obtenu peut être exprimé par les termes « succès » ou « échec » ou encore par une note. La note de passage est fixée à 60 % pour l'ensemble des critères d'évaluation du cours.